



- Aux Secrétaires des Comités Régionaux
- Aux Secrétaires généraux des unions départementales

*Pour info :*

- *Aux Membres de la CE confédérale*
- *Aux Secrétaires généraux des Fédérations*
- *Aux animateurs et Conseillers confédéraux*

Montreuil, le 3 août 2007

*Objet : Mise en œuvre des décisions de la CE confédérale du 5 juillet 2007 sur la formation syndicale*

Cher(e)s Camarades,

Vous avez pu prendre connaissance de l'introduction au débat de que j'ai présenté à la CE confédérale du 5 juillet dernier sur la Formation syndicale, ainsi que du relevé de décisions adopté par la CE confédérale.<sup>1</sup>

J'ai été chargée de suivre cette question dans le cadre de la commission de la CE qu'anime Maïté LASSALLE sur l'ensemble de la Charte de la vie syndicale. Nous venons d'avoir un échange avec l'activité confédérale de la Formation syndicale et la Coordination des activités confédérales, pour passer maintenant à la mise en œuvre.

Ce courrier est la première étape que nous avons pensé utile.

Les quatre décisions de la CE sont en interaction les unes avec les autres. Elles vont toutes faire l'objet de la poursuite *de la réflexion sur la conduite du projet sur l'évolution de la formation* ainsi que l'indique la quatrième décision. Mais la première décision citée propose des réunions régionales visant à la mise en place d'un *dispositif régional* sur ces questions et à la construction d'une *animation entre ce dispositif et la formation syndicale confédérale*.

Nous devons donc prendre des initiatives en étroite coopération entre les différentes organisations concernées pour que ces réunions débouchent sur du concret. Cela signifie, de notre point de vue, qu'il nous faut à la fois :

- Ne pas perdre de temps et se donner le temps de réellement construire ;
- Bien mesurer les enjeux qui sont ceux décidés au congrès confédéral et rappelés dans le rapport présenté à la CE ;
- Tenir compte des réalités différentes d'une région à l'autre et des pratiques déjà existantes ou non en matières de coopération sur les questions de formation syndicale, sachant que pour toutes, ce qui est posé, c'est la nécessité de faire plus et mieux ;

---

<sup>1</sup> Voir l'Activité confédérale du jour, lettre de la coordination n°126 du 06/07/07.

- Prévoir que la mise en place d'un tel dispositif ne peut se faire que par décision partagée et exige de dégager des moyens, en premier, humains ;
- Ne pas déléguer ce débat aux seuls responsables formation syndicale, mais bien en faire l'affaire des premiers dirigeants.

L'actualité nous sollicite beaucoup et cela va se poursuivre. Nous avons donc absolument besoin de programmer pour que ce que nous déclarons être prioritaire le devienne réellement.

**Nous souhaitons donc vous signifier dès maintenant notre disponibilité pour regarder avec vous comment travailler ensemble pour atteindre les objectifs du congrès en matière de formation syndicale qui n'ont de sens que par rapport aux autres objectifs d'activité et de développement de la Cgt. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos intentions.**

Enfin nous voulons insister pour que les considérations précédentes non seulement n'entraînent aucun attentisme dans l'activité de formation syndicale, mais au contraire incite à amplifier l'activité dans ce domaine.

Nous vous invitons en particulier à accélérer la remontée des plans de formation pour 2008<sup>2</sup>, à examiner avec attention les propositions de formation faites au niveau confédéral dont le calendrier est toujours disponible sur le site [www.formationsyndicale.cgt.fr](http://www.formationsyndicale.cgt.fr) et dont l'état des inscriptions vous est régulièrement adressé par le même canal de « *la lettre l'activité confédérale du jour* ». <sup>3</sup>

Merci à toutes et à tous de prendre en compte cette démarche en matière de formation syndicale, afin de nous donner les moyens d'avoir un syndicalisme plus efficace.

Salutations fraternelles.

**Samantha DUMOUSSEAU**  
**Membre de la CE confédérale**

---

<sup>2</sup> Les documents ont été adressés par le canal de l'Activité confédérale du jour n° 130 du 12/07/07 aux responsables formation syndicale.

<sup>3</sup> Dernier envoi avec le n° 126 du 6/07/07